

ROUER, BERNARD, BRETOUT

Société Anonyme
au capital de 150 000 €
Siège social : 47, Rue de Chaillot 75116 PARIS
RCS PARIS : B 414 202 341

Tal de COMPT. C.F. n. RIS
12 OCT. 2005
97B1578A 61371

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2005**

L'an deux mille cinq, le trente septembre à dix heures, les actionnaires se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration.

Sont présents ou représentés :

- la Société GROUPE RBB SAS,
représentée par Monsieur Thierry BRETOUT, propriétaire
de 4985 actions
- Monsieur Thierry BRETOUT, propriétaire
de 5 actions
- Monsieur Philippe ROUER, propriétaire
de 3 actions

Total des actions présentes ou représentées : 4993 actions sur les 5000 actions composant le capital social. Une feuille de présence a été dressée et signée par les actionnaires présents à l'entrée de la séance.

Monsieur Philippe ROUER préside la séance en qualité d'actionnaire détenant directement ou indirectement le plus d'actions.

Monsieur Thierry BRETOUT accepte d'exercer les fonctions de scrutateur.

Monsieur Jacques RABINEAU, commissaire aux comptes, s'est excusé.

Le Président met à disposition des actionnaires :

- les lettres de convocation,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la feuille de présence,
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 mars 2005,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 mars 2005,
- le rapport de gestion du conseil d'administration,
- le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements dont la loi prescrit la communication ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. RELEVANT DES COMPETENCES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE :

- rapport de gestion du conseil d'administration,
- rapport général du commissaire aux comptes,
- rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- approbation des conventions et des comptes annuels,
- quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- ratification de la fin du mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Hervé BERNARD,
- affectation du résultat,
- pouvoirs.

Puis il donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration puis des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2005, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de € 167 925,32.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence aux administrateurs et au commissaire aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve individuellement chacune des conventions relevées au sein du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2005 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés, chacun des actionnaires/ administrateurs à tour de rôle s'abstenant de participer au vote relatif aux conventions qui le concernent.

TROISIEME RESOLUTION :

Par courrier en date du 1^{er} décembre 2004, M. Hervé BERNARD a fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions d'administrateur de la société. L'assemblée générale ordinaire du 29 décembre 2004 a pris acte de cette démission et nommé la Société GROUPE RBB SAS en qualité d'administrateur en remplacement de M. Hervé BERNARD.

Les fonctions de Directeur Général Délégué de M. Hervé BERNARD ont également pris fin à cette même date, le 29 décembre 2004, ce qui a été acté par le conseil d'administration du 29 décembre 2004.

Sur ce dernier point, les formalités de publicité n'ayant pu être exécutées, les actionnaires ratifient en tant que de besoin la cessation des fonctions de M. Hervé BERNARD en qualité de Directeur Général Délégué avec effet au 29 décembre 2004 aux fins de réaliser les formalités légales de publicité de cette décision.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à € 167 925,32 :

• Réserve légale	€	0,00
• Dividendes (33,40 € par action soit)	€	167 000,00
• Solde au report à nouveau	€	925,32
		<hr/>
Total	€.	167 925,32

L'assemblée constate que les distributions de dividende suivantes ont été décidées au cours des trois derniers exercices :

<u>Exercice clos</u>	<u>Dividende global</u>	<u>Dividende par action</u>	<u>Avoir fiscal</u>
31/08/2001	€ 0	€ 0	€ 0
31/03/2003	€ 500 000	€ 100	€ 50
31/03/2004	€ 0	€ 0	€ 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents.


E. ROBER

H. BERNARD


T. BRETOUT


GROUPE RBB SAS